

Paris, le 17 avril 2012

## Communiqué

### **Astura : naissance d'un nouveau cabinet d'avocats dédié au Corporate et à l'IP/IT**

Raphaël Dalmas et Matthieu Mélin, qui ont longtemps travaillé pour certains des cabinets d'avocats anglo-saxons les plus réputés, s'associent aujourd'hui pour créer Astura, cabinet dédié au conseil et au contentieux en matière de Corporate et d'IP/IT.

Intervenant principalement dans les domaines du **droit des sociétés** (fusions-acquisitions, financement, marchés de capitaux, restructurations, droit commercial), du **droit des technologies de l'information** (grands projets informatiques, développement, licence, maintenance, e-commerce, droit des données personnelles) **et de la propriété intellectuelle** (marques, droit d'auteur, dessins et modèles), l'équipe d'Astura assiste ses **clients français et internationaux** dans la conduite de leurs opérations de croissance et de développement, dans la mise en œuvre de leurs projets informatiques, dans l'exploitation et la défense de leurs actifs incorporels ainsi que dans la gestion de leurs problématiques quotidiennes.

Astura a également noué des partenariats avec une sélection de cabinets français disposant de compétences complémentaires **en droit social et en droit fiscal**.

Le nom du cabinet, « Astura », a pour origine la presqu'île située au sud de Rome où Cicéron, l'un des plus grands avocats de l'histoire, aimait se rendre pour trouver **force et inspiration**.

#### **Les Associés :**

**Raphaël Dalmas** est avocat aux barreaux de Paris et New York.

Avant de fonder Astura, Raphaël a travaillé pendant plus de 7 ans au sein du cabinet Debevoise & Plimpton LLP à Paris et à New York. Il est titulaire d'un Magistère International d'Etudes Juridiques Appliquées de Paris X et d'un *LL.M in International Legal Studies* de American University - Washington College of Law. Raphaël est en charge de la pratique de droit des sociétés d'Astura. Il est bilingue en anglais et parle couramment l'espagnol.

**Matthieu Mélin** est avocat à la Cour.

Avant de fonder Astura, Matthieu a travaillé successivement au sein des cabinets Herbert Smith LLP à Paris, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP à Paris et à Hong-Kong et Baker & McKenzie à Paris. Il est titulaire d'un Magistère International d'Etudes Juridiques Appliquées de Paris X, d'un *LL.M. in European Legal Studies* de l'Université de Glasgow et d'un DESS en Droit du Numérique et des Nouvelles Techniques des Universités Paris I Sorbonne et Paris XI Sud. Matthieu enseigne dans le certificat d'études spécialisées en propriété intellectuelle de l'Université de Montpellier.

Matthieu est en charge des pratiques de droit des technologies de l'information et de droit de la propriété intellectuelle d'Astura. Il est bilingue en anglais.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Courriel : [contact@astura.fr](mailto:contact@astura.fr)

Téléphone : +33 (0)1 84 16 24 30

[www.astura.fr](http://www.astura.fr)

**Informations légales :**

Astura est constituée sous la forme d'une Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle. Le cabinet est situé au 21 avenue George V, 75008 Paris.